

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Loc'h - Sal**

Station de qualité : **04195000**

Pont de Brech

Cours d'eau : **Loc'h**

Superficie du territoire d'action : 392 km²

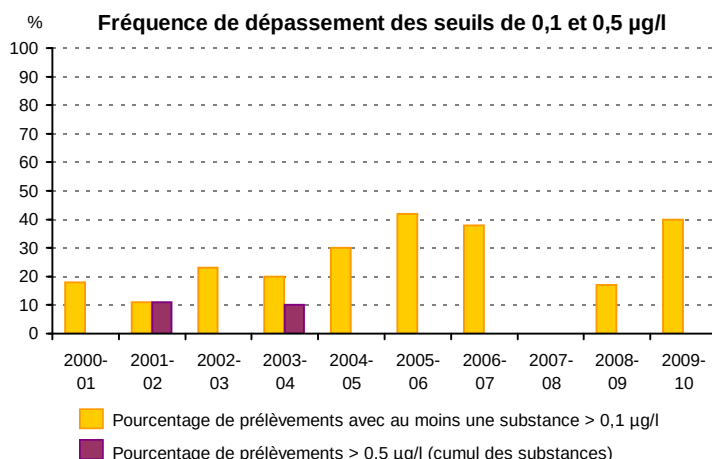
Superficie du bv du cours d'eau : 223 km²

Superficie du bv de la station : 179 km²

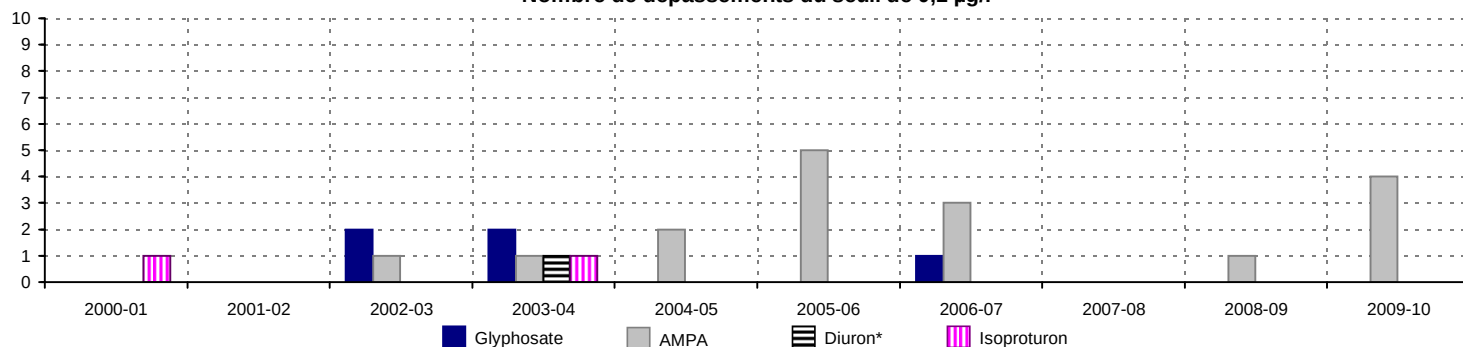
Sources de données : Communauté de communes du Loc'h, Syndicat mixte du Loc'h et du Sal

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	62	104	70	96	60	96	84	96	95	97
Nb total de substances quantifiées	7	8	6	12	8	4	5	5	8	5
Nb de prélèvements	11	9	13	10	10	12	8	6	6	10
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	2	1	3	2	3	5	3	0	1	4
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,22	0,53	0,44	3,12	0,48	0,22	0,38	0,11	0,2	0,24
Nb de substances cumulées	3	6	3	10	7	1	5	2	4	3



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	77	11	5	1,7
Isoproturon	72	6	2	0,57
AMPA	77	34	13	0,4
Atrazine*	79	12	2	0,32
Alachlore*	34	1	1	0,22
Diuron*	73	10	1	0,21
Acétochlore	34	4	1	0,13
Pendiméthaline	23	3	1	0,11
2,4-D	43	2	1	0,11
Fluroxypyr	28	1		0,1

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	8	5	4	0,2
Atrazine déséthyl	10	6		0,03
2-hydroxy atrazine	10	2		0,03
Atrazine*	10	2		0,02
Acétochlore	10	1		0,02

• Aucun prélèvement n'a été effectué à cette station entre août 2008 et février 2009, ceci expliquant la baisse de la fréquence d'échantillonnage constatée pour les années hydrologiques 2007-2008 et 2008-2009.

• Plus aucun dépassement du seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées n'est observé depuis 2004-2005. En 2009-2010, la plus forte concentration cumulée atteinte est de 0,24 µg/l en mai pour 3 substances cumulées.

Alors qu'un seul prélèvement avait présenté un dépassement du seuil de 0,1 µg/l d'au moins une substance au cours des 2 années hydrologiques précédentes, la proportion de prélèvements ainsi concernés augmente en 2009-2010, pour retrouver une valeur comparable à celles obtenues en 2005-2006 et 2006-2007 (environ 40 % des prélèvements).

• Sur les 97 substances recherchées en 2009-2010, seules 5 ont été quantifiées au moins une fois, avec un maximum de 3 dans un même prélèvement.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Si le glyphosate n'est plus quantifié depuis 2007-2008, l'AMPA l'est toujours, avec quelques dépassements des 0,1 µg/l. Pour cette seconde substance, la fréquence de dépassement du seuil de 0,1 µg/l est de 50 % en 2009-2010.

La plus forte concentration en glyphosate mesurée au cours de la période étudiée remonte à juin 2004 avec une valeur très élevée de 1,7 µg/l.

Concernant l'AMPA, les plus fortes concentrations mesurées sont 0,2 µg/l en mai pour l'année 2009-2010 et 0,4 µg/l en octobre 2002 pour la période.

• Diuron* : Bien qu'elle ait été systématiquement recherchée en 2009-2010, cette substance n'a pas été quantifiée. Le seul dépassement du seuil de 0,1 µg/l constaté au cours de la période étudiée remonte à juin 2004 avec la mesure d'une concentration de 0,21 µg/l.

• Isoproturon : Cette substance a été recherchée dans la quasi totalité des prélèvements et elle n'est plus quantifiée depuis 2006-2007. La plus forte concentration mesurée sur la période est 0,57 µg/l en juin 2004.

• Aucune autre substance n'a été quantifiée à une concentration supérieure à 0,1 µg/l en 2009-2010. En revanche, 4 l'ont été en deçà de ce seuil. Il s'agit de l'acétochlore (un herbicide sélectif du maïs), de l'atrazine* (également un herbicide sélectif du maïs) et de ses 2 métabolites que sont la 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl.

• Sur l'ensemble de la période étudiée, bien qu'un grand nombre de substances ait été recherché, la diversité des substances quantifiées reste très faible et les dépassements de seuils peu nombreux. Il apparaît donc que le bassin versant du Loc'h présente une faible contamination par les pesticides.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage